

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Mohamed Imed Loukil (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Jaouhar Ben Zid (Cabinet DATN-Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited).

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 803 915	2 775 115
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 632 460)	(2 459 277)
	(B.1)	171 455	315 838
Immobilisations corporelles		15 657 575	15 251 109
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(10 106 633)	(9 592 341)
	(B.1)	5 550 942	5 658 768
Immobilisations financières	(B.2)	59 533 385	59 637 079
Total des actifs immobilisés		65 255 783	65 611 685
Total des actifs non courants		65 255 783	65 611 685
Actifs courants			
Stocks	(B.3)	59 491 352	20 661 352
Clients et comptes rattachés		8 579 622	9 770 510
Provisions sur comptes clients		(1 751 125)	(1 751 125)
	(B.4)	6 828 497	8 019 385
Autres actifs courants		8 700 864	5 050 034
Provisions sur autres actifs courants		(62 649)	(62 649)
	(B.5)	8 638 215	4 987 385
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	23 605 555	92 195 651
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	20 085 963	3 591 076
Total des actifs courants		118 649 582	129 454 849
Total des actifs		183 905 365	195 066 534

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		41 200 067	41 200 067
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Résultats reportés		12 477 084	27 869 422
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		92 527 151	107 919 489
Résultat de l'exercice		27 126 932	22 857 662
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	119 654 083	130 777 151
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	600 000	600 000
Total des passifs non courants		640 000	640 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	59 587 185	57 556 734
Autres passifs courants	(B.11)	4 024 097	6 064 931
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	0	27 718
Total des passifs courants		63 611 282	63 649 383
Total des passifs		64 251 282	64 289 383
Total des capitaux propres et des passifs		183 905 365	195 066 534

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos	
		31 décembre 2023	31 décembre 2022
Revenus	(R.1)	142 603 807	133 158 413
Coûts des ventes	(R.2)	(113 491 974)	(101 703 823)
Marge Brute		29 111 833	31 454 590
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 364 250	1 394 892
Frais de distribution	(R.4)	(5 236 859)	(4 641 846)
Frais d'administration	(R.5)	(4 856 946)	(4 252 864)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 287 006)	(1 488 357)
Total des charges d'exploitation		(10 016 561)	(8 988 175)
Résultat d'exploitation		19 095 272	22 466 415
Charges financières nettes	(R.7)	(76 824)	(85 954)
Produits des placements	(R.8)	18 851 023	11 875 235
Autres gains ordinaires	(R.9)	423 280	114 359
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(1 217 264)	(368 569)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		37 075 487	34 001 486
Impôt sur les bénéfices		(8 928 190)	(10 000 868)
Contribution sociale de solidarité		(1 020 365)	(1 142 956)
Résultat des activités ordinaires après impôt		27 126 932	22 857 662
Éléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		27 126 932	22 857 662

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		27 126 932	22 857 662
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	687 475	1 045 036
*Reprises sur provisions			
*Variation des :			
- Stocks	(F.2)	(38 830 000)	12 353 701
- Créances clients	(F.2)	1 190 888	16 571 523
- Autres actifs	(F.2)	(3 650 830)	(2 900 637)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	(10 383)	26 041 504
*Autres ajustements			
- Plus ou moins-values de cession	(F.4)	-	-
- Transfert de charges		103 694	(49 587)
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		(13 382 223)	75 919 202
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(435 266)	(120 049)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.6)	-	-
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières	(F.7)	-	(10 000 000)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	(F.8)	-	600 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(435 266)	(9 520 049)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(38 250 000)	(30 600 000)
Subventions d'investissement reçues		0	200 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement		(38 250 000)	(30 400 000)
Variation de trésorerie		(52 067 489)	35 999 152
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		95 759 009	59 759 857
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.9)	43 691 518	95 759 009

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Revenus	142 603 807	133 158 413
Autres Produits d'Exploitation	1 364 250	1 394 892
Coût d'achat des Marchandises Vendus	(112 421 726)	(100 687 949)
Marge Commerciale	31 546 331	33 865 357
Autres Charges Externes	(4 847 367)	(4 297 627)
Valeur Ajoutée Brute	26 698 964	29 567 730
Charge du Personnel	(6 316 687)	(5 612 958)
Impôts et Taxes	(407 531)	(368 571)
Excédent Brut d'Exploitation	19 974 746	23 586 201
Autres Produits Ordinaires	423 280	114 359
Produits Financiers	18 851 023	11 875 235
Autres Charges Ordinaires	(1 409 264)	(443 319)
Charges Financières	(76 824)	(85 954)
Dotations aux Amortissements et Provisions	(687 475)	(1 045 036)
Impôt sur les bénéfices	(8 928 190)	(10 000 868)
Contribution sociale de solidarité	(1 020 365)	(1 142 956)
Résultat des activités ordinaires	27 126 932	22 857 662
Eléments extraordinaires (<i>contribution conjoncturelle</i>)	-	-
Résultat net de l'exercice	27 126 932	22 857 662

Notes aux Etats Financiers

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT» et «DACIA» et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

- **Impôts sur les bénéfices**

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2% qui a été remplacée par le taux de 4% et ceci selon les dispositions de la loi des finances 2023 qui prévoit l'application de nouveaux taux de CSS sur les bénéfices à déclarer pour les années 2023, 2024 et 2025.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2022	Acq	Reclassement	Cession	Valeur brute au 31/12/2023	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2022	Dotations aux amortissements	Dotations aux Provisions	Amortissements cumulés/Prov au 31/12/2023	VCN au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022
Concession marque	1 000 000	-	-	-	1 000 000	(977 501)	-	-	(977 501)	22 499	22 499
Logiciels	1 774 365	28 800	-	-	1 803 165	(1 481 776)	(173 183)	-	(1 654 959)	148 206	292 589
Fonds commercial	750	-	-	-	750	-	-	-	-	750	750
Immob incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles	2 775 115	28 800	-	-	2 803 915	(2 459 277)	(173 183)	-	(2 632 460)	171 455	315 838
Terrains	3 117 512	-	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	-	1 048 962	(1 048 962)	-	-	(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	5 033 542	-	-	-	5 033 542	(3 466 106)	(219 370)	-	(3 685 476)	1 348 066	1 567 436
Matériel industriel	1 193 788	45 530	-	-	1 239 318	(1 131 812)	(23 867)	-	(1 155 678)	83 639	61 976
Outillage industriel	198 427	3 028	-	-	201 455	(147 499)	(14 927)	-	(162 427)	39 029	50 928
Matériel de transport	1 336 456	121 162	-	-	1 457 618	(977 646)	(129 763)	-	(1 107 408)	350 209	358 810
Equipement de bureau	944 383	39 656	-	-	984 039	(886 728)	(44 999)	-	(931 726)	52 312	57 655
Autres immobilisations corporelles	181 940	-	-	-	181 940	(176 363)	(3 655)	-	(180 017)	1 922	5 577
Matériel informatique	1 503 937	12 127	-	-	1 516 064	(1 427 655)	(53 071)	-	(1 480 726)	35 338	76 282
AAI divers	323 791	301	-	-	324 092	(169 656)	(24 640)	-	(194 296)	129 796	154 135
Immob corporelles en cours	347 453	184 662	-	-	532 115	(138 996)	-	-	(138 996)	393 119	208 457
Avances et acomptes sur immob. Corporelles	20 918	-	-	-	20 918	(20 918)	-	-	(20 918)	-	-
Total Immobilisations corporelles	15 251 109	406 466	-	-	15 657 575	(9 592 341)	(514 292)	-	(10 106 633)	5 550 942	5 658 768
Total Immob. Corporelles et incorporelles	18 026 224	435 266	-	-	18 461 490	(12 051 618)	(687 475)	-	(12 739 093)	5 722 397	5 974 606

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2023 un solde de 59 533 385 DT contre un solde de 59 637 079 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2023
- SIDEV	30 600 000			30 600 000
- WALLYS SERVICES	5 235 400			5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850			4 999 850
- BOWDEN	100			100
- AUTRONIC	587 820			587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621			10 621
- ADEV	2 866 700			2 866 700
- ARTIMO	12 500 000			12 500 000
- UIB	1 485 714			1 485 714
- VEDEV	149 550			149 550
Total brut des Titres de participation	58 435 755			58 435 755
Titres Immobilisés	1 000 000			1 000 000
Dépôts et cautionnements	201 324		(103 694)	97 630
Total	59 637 079		(103 694)	59 533 385

B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2023, un solde de 59 491 352 DT contre un solde de 20 661 352 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Véhicules neufs	53 660 467	9 589 547
Pièces de rechange	139 718	123 764
Véhicules neufs en transit	5 691 167	10 948 041
Total	59 491 352	20 661 352

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2023 un solde net de 6 828 497 DT contre un solde net de 8 019 385 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients VN et APV	6 562 781	7 781 353
Clients effets à recevoir	199 773	181 267
Autres clients	65 943	56 765
Clients douteux	1 751 125	1 751 125
Total brut	8 579 622	9 770 510
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 751 125)	(1 751 125)
Total net	6 828 497	8 019 385

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2023 un solde net de 8 638 215 DT contre un solde net de 4 987 385 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Personnel	202 375	204 703
Etat impôts et taxes	5 055 697	629 541
Avances aux fournisseurs	251 102	2 231 457
Compte de régularisation actif	2 939 965	1 701 846
Autres débiteurs divers	251 725	282 487
Total brut	8 700 864	5 050 034
Provision pour dépréciation des autres actifs	(62 649)	(62 649)
Total net	8 638 215	4 987 385

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 23 605 555 DT au 31 décembre 2023 contre un solde de 92 195 651 DT au 31 décembre 2022 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2023 un solde de 20 085 963 DT contre un solde de 3 591 076 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
ATTIJARI BANK	6 789 547	81 010
BT	3 175 930	1 401 997
ZITOUNA	515 202	300 148
ARAB TUNISIAN BANK	509 614	30 290
UIB	6 450 706	283 356
AMEN BANQUE	43 002	152 693
UBCI	731 301	173 167
ABC	22 386	22 031
STB	101 120	0
BNA	1 325 109	1 027 204
BIAT	310 866	12 813
BH	4 826	4 844
BTL	73 335	86 324
Chèques à encaisser	24 946	5 752
Effets à l'encaissement	0	1 915
Caisse à fond fixe	7 000	7 000
Carte bancaire	742	201
CCP	331	331
Total	20 085 963	3 591 076

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2023 une valeur de 119 654 083 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autre Capitaux Propres	Total
Capitaux propres au 31/12/2021	38 250 000	3 825 000	27 315 473	59 594	28 447 437	40 021 985	600 000	138 519 489
Affectation du résultat 2021(PV AGO du 30/06/2022)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	40 021 985	(40 021 985)		
- Dividendes	-	-	-	-	(30 600 000)			(30 600 000)
- Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-		22 857 662		22 857 662
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 000 000		(10 000 000)			
- Autres capitaux propres (*)								
Capitaux propres au 31/12/2022	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	27 869 422	22 857 662	600 000	130 777 151
Affectation du résultat 2022(PV AGO du 24/07/2023)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	22 857 662	(22 857 622)		
- Dividendes	-	-	-	-	(38 250 000)			(38 250 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-		27 126 932		27 126 932
- Réserve spéciale de réinvestissement								
- Autres capitaux propres (*)								
Capitaux propres au 31/12/2023	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	12 477 084	27 126 932	600 000	119 654 083

(*) La société « ARTES » a conclu un contrat de partenariat avec un fournisseur commercialisant des produits pétroliers : par ce contrat la société ARTES bénéficie d'une contribution aux investissements du réseau officiel représentant la marque « ARTES » : en conséquence, une enveloppe a été mise à sa disposition pour l'achat du matériel de gestion et de distribution des lubrifiants distribués par ce fournisseur. Cette contribution est de l'ordre de 600 000 DT répartie sur 3 ans de façon que chaque année ARTES perçoit 200 000 DT. (Les deux premières tranches ont été encaissées en 2021 et 2022).

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2023 un solde de 600 000 DT contre 600 000 dt au 31 décembre 2022.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2023 un solde de 59 587 185 DT contre un solde de 57 556 734 DT au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs VN APV divers et autres fournisseurs	4 907 056	1 159 971
Effets à payer	54 545 470	45 561 037
Fournisseurs - factures non encore parvenues	134 659	10 835 726
Total	59 587 185	57 556 734

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2023 un solde de 4 024 097 DT contre un solde de 6 064 931 DT au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Etat - impôts et taxes	1 375 938	2 247 783
Avances et acomptes clients	359 438	1 853 557
Créditeurs divers	533 845	473 581
Personnel	1 075 146	748 531
Compte de régularisation passif	679 730	741 479
Total	4 024 097	6 064 931

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde nul au 31 décembre 2023 contre un solde 27 718 DT au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
STB	0	27 718
Total	0	27 718

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 142 603 807 DT au titre de l'exercice 2023 contre 133 158 413 DT au titre de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de véhicules neufs	134 047 064	124 051 870
Ventes pièces de rechange y compris huile	5 420 952	5 166 288
Ventes travaux atelier	1 935 648	1 914 659
Ventes garanties	1 164 505	1 983 153
Ventes de matériels extérieurs pour VN	35 638	42 443
Total	142 603 807	133 158 413

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2023 s'élève à 113 491 974 DT contre 101 703 823 DT au cours de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Achats de marchandises consommées	112 493 429	100 992 734
Charges de personnel	806 995	756 607
Autres charges d'exploitation	191 550	220 350
Total	113 491 974	101 703 823

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 364 250 DT au titre de l'exercice 2023 contre 1 394 892 DT au titre de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Autres activités et revenus des immeubles	1 033 592	1 047 271
Transfert de charges	322 921	336 154
Ventes déchets	7 737	11 394
Total	1 364 250	1 394 892

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 5 236 859 DT contre 4 641 846 DT encourus au cours de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Charge de personnel	2 346 413	2 198 041
Autres charges d'exploitation	2 673 430	2 202 833
Achats d'approvisionnements	217 016	240 971
Total	5 236 859	4 641 846

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 4 856 946 DT contre 4 252 864 DT encourus au cours de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Charges de personnel	3 163 279	2 658 310
Autres charges d'exploitation	1 195 292	1 103 638
Achats d'approvisionnements consommés	498 375	490 916
Total	4 856 946	4 252 864

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 1 287 006 DT contre 1 488 357 DT encourues au cours de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Autres charges d'exploitation	599 531	443 321
Dotations aux amortissements et aux provisions	687 475	1 045 036
Total	1 287 006	1 488 357

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 76 824 DT au titre de l'exercice 2023 contre 85 954 DT au titre de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Charges financières	135 105	76 357
Intérêts sur effets VN	1 774	1 520
Gains de change	(76 666)	-
Pertes de change	16 611	8 077
Total	76 824	85 954

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 18 851 023 DT contre 11 875 235 DT réalisés au cours de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Dividendes reçus d'ARTEGROS	9 999 700	3 999 880
Dividendes reçus d'ADEV	2 293 360	1 720 020
Dividendes reçus d'AUTRONIC	170 737	311 767
Autres dividendes	110 886	87 397
Produits sur placements à court terme	6 276 340	5 756 073
Total	18 851 023	11 875 235

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 423 280 DT au titre de l'exercice 2023 contre 114 359 DT au titre de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Autres gains	423 280	114 359
Total	423 280	114 359

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 1 217 264 DT au titre de l'exercice 2023 contre 368 569 DT au titre de l'exercice 2022 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Autres pertes ordinaires	1 217 264	368 569
Total	1 217 264	368 569

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	514 292
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	173 183
Dotation aux provisions pour risques	0
Total	687 475

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2023 (a)	Solde au 31/12/2022 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	59 491 352	20 661 352	(38 830 000)
Créances clients	8 579 622	9 770 510	1 190 888
Autres actifs (*)	8 910 784	5 259 954	(3 650 830)
Variation des actifs	76 981 758	35 691 816	(41 289 942)

* L'écart constaté entre la variation des autres actifs au niveau du bilan et celle au niveau de l'état de flux provient de la subvention non encaissée de 200 000 DT.

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2023 (a)	Solde au 31/12/2022 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	59 587 185	57 556 734	2 030 451
Autres dettes	4 024 097	6 064 931	(2 040 834)
Variation des passifs	63 611 282	63 621 665	(10 383)

F.4. Plus ou moins-values de cession

Libellé	Montants en DT
Transfert de charges	103 694
Plus-value de cession	0
Total	103 694

F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(435 266)
Total	(435 266)

F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	0
Total	0

F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres de participations	0
Total	0

F.8. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres immobilisés	0
Dépôts et cautionnements	0
Total	0

F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2023
Placements à court terme	23 605 555
BTK	0
ATTIJARI BANK	6 789 547
BT	3 175 930
ZITOUNA	515 202
ARAB TUNISIAN BANK	509 614
UIB	6 450 706
AMEN BANQUE	43 002
UBCI	731 301
ABC	22 386
STB	101 120
BNA	1 325 109
BIAT	310 866
BH	4 826
BTL	73 335
Effets à l'encaissement	0
Chèques à encaisser	24 946
Caisse à fond fixe	7 000
Carte Bancaire	742
CCP	331
Total	43 691 518

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	1 852 705	1 852 705	-
Total	1 852 705	1 852 705	-

(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2023 et 2022 se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Résultat net	27 126 932	22 857 662
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Résultat par action	0.7092	0.5976

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

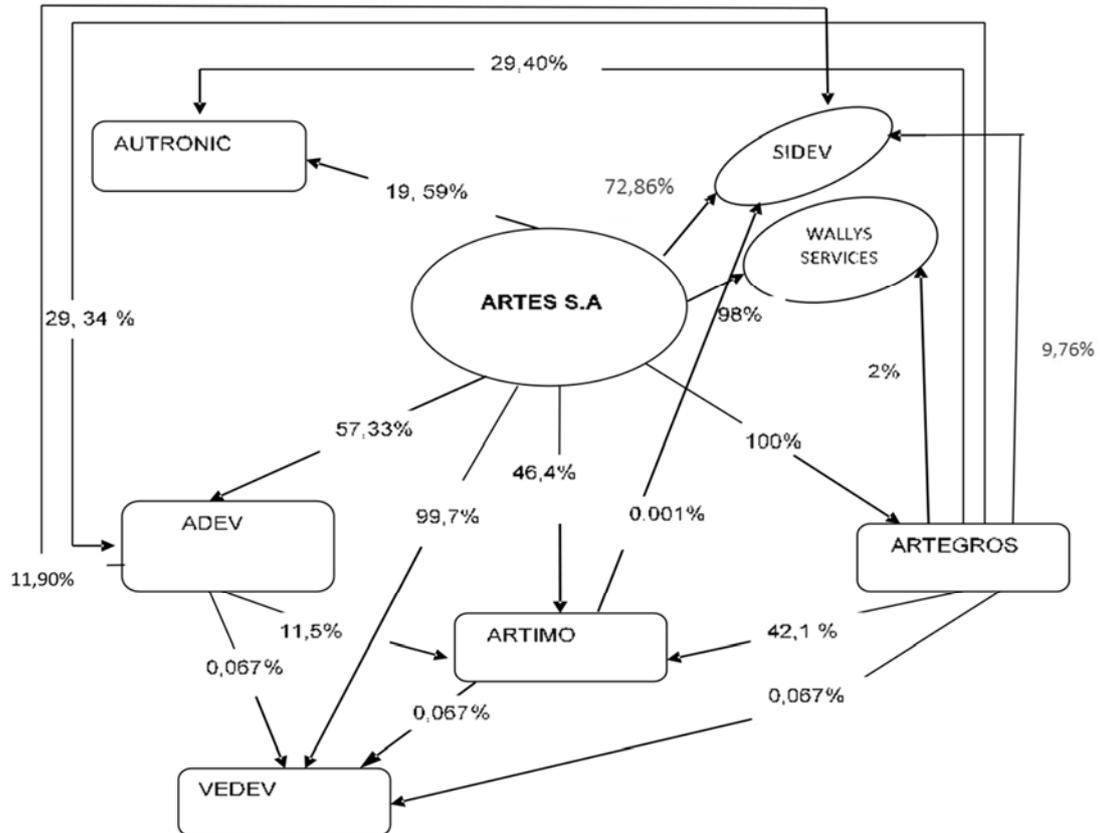
VI. Notes sur les parties liées

6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes :

Société	Lien juridique
DALMAS	Actionnariat commun
ITUCY PEUGEOT	Actionnariat commun
MINOTERIE LA SOUKRA	Actionnariat commun
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	Actionnariat commun
IMMOBILIER DE MAGREB	Actionnariat commun
AFRIVISION ET SONY	Actionnariat commun
AFRIVISION SERVICES	Actionnariat commun
MAGHREB MOTORS	Actionnariat commun
TMM	Actionnariat commun
POINT COM	Actionnariat commun

6.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société « ARTES S.A » s'élèvent à 5 108 147 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2023, la dette du fournisseur « ARTEGROS » est nulle.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 108 688 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2023, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 16 230 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2023, la créance du client « WALLYS SERVICES » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, La société ARTES n'a pas réalisée de ventes avec la société « AUTRONIC ». Au 31 décembre 2023, la créance du client « AUTRONIC » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société « ARTES S.A » a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * « ADEV » au titre de l'exercice 2022 pour un montant total de 2 293 360 DT.
 - * « ARTEGROS » au titre de l'exercice 2022 pour un montant total de 9 999 700 DT
 - * « AUTRONIC » au titre de l'exercice 2022 pour un montant total de 170 737 DT
- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A. » a conclu avec la société « ARTIMO S.A.R.L » une convention pour la mise à disposition de cette dernière d'une partie de son terrain sis au 39 avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 78 491 DT en hors taxes et le solde de cette créance est nul au 31.12.2023.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L.» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, le loyer correspondant s'élève à 549 443 DT en hors taxes et le solde est nul

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial administratif et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 117 737 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 290 418 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 62 793 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 160 811 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha. Pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600, DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 13 230 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2023.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un loyer annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturés à 10 500 DT HTVA par an payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à la société «WALLYS SERVICES » s'élèvent à 33 075 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2023.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2023 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires HT 2023	Créance au 31/12/2023
DALMAS	61 476	8 951
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	1 385	3
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	9 126	996
AFRI IMMOBILIERE	6 844	-
IMMOBILIER DE MAGREB	18 533	7 641
AFRIVISION	-	2 834
AFRIVISION SERVICES	-	1 347
Total	97 364	21 772

- Au cours de l'exercice 2003 un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Établissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Établissements DALMAS et compagnies SARL » s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la charge de loyer s'élève à 492 756 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008 un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2023 la charge de loyer s'élève à 304 416 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2023	Dettes au 31/12/2023
AFRIVISION SERVICES	754	-
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	343	-
Total	1 097	359

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars. La rémunération au titre de l'exercice s'élève à 300 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2022 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 Juillet 2023 à un montant global de 135 000 DT, soit 15 000 DT par administrateur.
- Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi et Sadok Mzabi ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2022 pour un montant global de 45 000 DT.
- La même assemblée générale a alloué un montant de 3000 dt aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2022.

Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*			685 559			
Jetons de présence	-	-	-	-	187 000	180 500
Renonciation aux jetons de présence					(45 000)	
Total	-	-	685 559		142 000	180 500

(*) Rémunérations brutes et cotisations patronale.

B. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société «ARTES S.A» au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 146 218 DT par an en sa qualité de gérant.

VII. Événements post clôture

A la date de la préparation de ces états financiers, une saisie temporaire de 112 véhicules a été effectuée par les services de la douane.

Cet événement est survenu après la date de clôture des états financiers, mais avant leur approbation pour publication.

La direction évalue actuellement l'impact financier de cette saisie sur les états financiers de l'entreprise.

Cette évaluation comprend l'estimation des coûts associés à la récupération des véhicules saisis temporairement, les éventuelles amendes et pénalités.

Ainsi, à l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2023, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 03 Mai 2024. Par conséquent ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Tunis, le 28 Mai 2024

Messieurs les Actionnaires
de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 119 654 083 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 27 126 932 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour un montant de 142 603 807 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 134 047 064 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné, évalué et testé sur les contrôles clés pertinents correspondants.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note VII. « Événements post clôture » précisant qu'une opération de saisie temporaire de 112 véhicules a été effectuée par les services de la douane.

A la date du présent rapport et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2023, qui ne donne pas lieu à des ajustements

des états financiers clôturés à cette date et pour lequel, l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions

économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en

empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous « n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

**Cabinet DATN – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jaouhar Ben Zid

Mohamed Imed Loukil

RAPPORT SPECIAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Tunis, le 28 Mai 2024

Messieurs les Actionnaires
de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Transactions et opérations avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société «ARTES S.A» s'élèvent à 5 108 147 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2023 la dette du fournisseur «ARTEGROS» est nulle.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 108 688 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2023, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 16 230 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2023 la créance du client « WALLYS SERVICES » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société ARTES n'a pas réalisée de ventes avec la société « AUTRONIC ». Au 31 décembre 2023 la créance du client « AUTRONIC » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * «ADEV» au titre de l'exercice 2022 pour un montant total de 2 293 360 DT.
 - * «ARTEGROS» au titre de l'exercice 2022 pour un montant total de 9 999 700 DT
 - * «AUTRONIC» au titre de l'exercice 2022 pour un montant total de 170 737 DT
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L.» une convention pour la mise à disposition de cette dernière d'une partie de son terrain sis au 39 avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 78 491 DT en hors taxes et le solde est nul.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L.» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, le loyer correspondant s'élève à 549 443 DT en hors taxes et le solde est nul
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial administratif et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 117 737 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 les

frais d'assistance facturés par « ARTES S.A » à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 290 418 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 62 793 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 160 811 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019 la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha c. pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600 DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 13 230 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2023.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un loyer annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturés à 10 500 DT HTVA par an payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A » à la société «WALLYS SERVICES » s'élèvent à 33 075 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2023.

Transactions et opérations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2023 au titre des ventes et des réparations de véhicules est présenté au niveau du tableau ci-après :

Société	Chiffre d'affaires HT 2023	Créance au 31/12/2023
DALMAS	61 476	8 951
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	1 385	3
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	9 126	996
AFRI IMMOBILIERE	6 844	-
IMMOBILIER DE MAGREB	18 533	7 641
AFRIVISION	-	2 834
AFRIVISION SERVICES	-	1 347
Total	97 364	21 772

- Au cours de l'exercice 2003 un contrat de loyer a été établi entre " ARTES S.A. " et "Établissements DALMAS et compagnies SARL " pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale facturée par " Établissements DALMAS et compagnies SARL " s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 la charge de loyer s'élève à 492 756 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008 un contrat de loyer a été établi entre " ARTES S.A. " et "IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT" pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2023 la charge de loyer s'élève à 304 416 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2023	Dettes au 31/12/2023
AFRIVISION SERVICES	754	-
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	343	-
Total	1 097	359

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars .la rémunération au titre de l'exercice s'élève à 300 000 DT.

- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2022 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 Juillet 2023 à un montant global de 135 000 DT, soit 15 000 DT par administrateur.
- Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi et Sadok Mzabi ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2022 pour un montant global de 45 000 DT.
- La même assemblée générale a alloué un montant de 3000 DT aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2022.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*			685 559			
Jetons de présence (**)	-	-	-	-	187 000	180 500
Renonciation aux jetons de présence					(45 000)	
Total	-	-	685 559		142 000	180 500

(*) Rémunération brute et cotisations patronales.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 146 218 DT par an en sa qualité de gérant.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

Les commissaires aux comptes

**Cabinet DATN – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jaouhar Ben Zid

Mohamed Imed Loukil